

Jeunes talents : accompagner les viviers d'aujourd'hui pour la fonction publique de demain

Cyprien Canivenc

DANS **ADMINISTRATION** 2022/4 N° 276 , PAGES 93 À 95

ÉDITIONS **L'ASSOCIATION DU CORPS PRÉFECTORAL ET DES HAUTS FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

ISSN 0223-5439

DOI 10.3917/admi.276.0093

Date de mise en ligne : 19/01/2023

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://droit.cairn.info/revue-administration-2022-4-page-93?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour L'Association du Corps Préfectoral et des Hauts Fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Jeunes talents: accompagner les viviers d'aujourd'hui pour la fonction publique de demain

La commission Égalité des chances et diversité de l'association des anciens élèves de l'ENA et de l'INSP, créée en mars 2017, a vocation à poursuivre le soutien d'associations qui aident des jeunes issus de milieux défavorisés à effectuer des études supérieures et à s'engager, pour ceux qui le souhaitent, en faveur du service public. La commission effectue aussi des actions de sensibilisation et d'information dans les régions en sollicitant la participation d'anciens élèves actifs ou retraités.



Cyprien CANIVENC,

président de la commission "égalité des chances et diversité" de l'association Servir Alumni, rapporteur général du Comité de surveillance des investissements d'avenir (France 2030)

> EN RESUMÉ : L'origine sociale, la provenance géographique ou le genre continuent de déterminer les études et les carrières. Tandis que ce constat s'applique notamment aux emplois publics, les actions visant la diversification de la fonction publique répondent à un double impératif de justice sociale et d'efficacité du service public.

Dans cette perspective, l'association des anciens élèves de l'ENA et de l'INSP (désormais Servir Alumni) a bâti un continuum d'actions d'égalité des chances au profit des lycéens, des étudiants et des préparateurs des concours administratifs. Du lycée jusqu'à l'admission aux concours, chaque maillon compte pour susciter, orienter et accompagner les vocations.

À l'automne 2022, l'association a créé un dispositif de bourses de 1.000 € au bénéfice des admissibles du concours d'entrée à l'INSP issus des « prépa talents ». Un soutien qui a permis à 15 étudiants talentueux et méritants de se présenter sereinement aux oraux de l'INSP ; cinq d'entre eux ont été admis.

Une personne née entre 1971 et 1995 a 330 fois plus de chance de rejoindre l'École nationale d'administration si son père est un ancien élève de l'École. C'est l'une des conclusions de la thèse remarquée de Stéphane Benveniste, soutenue en décembre 2021 et intitulée « *Les grandes écoles au 20^{ème} siècle, le champ des élites françaises : reproduction sociale, dynasties, réseaux* »¹.

Au croisement des enjeux culturels, géographiques et sociaux, les inégalités d'admission ne sont pas spécifiques à l'Institut national du service public. Les trajectoires d'études supérieures demeurent en France très dépendantes de celles des parents. Les récents travaux de l'Institut des politiques publiques (IPP), en particulier l'excellent rapport « *Quelle démocratisation des grandes écoles depuis le milieu des années 2000 ?* »² (janvier 2021), fournissent à cet égard leur lot d'analyses économétriques mettant en évidence l'étroitesse de la base de recrutement des grandes écoles.

L'IPP montre ainsi que les jeunes issus de catégories socio-professionnelles très favorisées ont une probabilité 10 fois plus élevée que ceux issus de catégories défavorisées de rejoindre une grande école. L'étude indique par ailleurs que les élèves parisiens ont une probabilité presque 3 fois plus élevée d'accéder à une grande école que les élèves non

franciliens. Enfin, l'IPP souligne que moins de 5 % des filles d'une cohorte accèdent à une grande école, contre 7 % des garçons.

• L'égalité des chances, un cap pour l'action et la fonction publiques

L'origine sociale, la provenance géographique ou le genre continuent donc de déterminer les trajectoires d'études. Et de vie. Ces inégalités ne sont pas satisfaisantes. Nous le savons, elles sont à l'origine à la fois de tensions sociales et d'insatisfaction personnelle. Elles sont aussi un gâchis économique, car l'insuffisante mobilisation des talents affecte la croissance³.

Les autorités politiques ont donc fixé, de longue date, le cap de l'égalité des chances. Dans son discours d'investiture en avril 1962, Georges Pompidou le présentait ainsi : « *Nous devons donner à tous des chances égales et pour cela surmonter les inégalités de fortune, mais aussi les inégalités nées des conditions géographiques : le jeune provincial doit être mis à égalité avec le jeune parisien, le jeune paysan avec le jeune citadin* ». L'écho à son propre parcours et à ses attaches, notamment cantaliennes et tarnaises, est évident.

Ce cap de l'égalité des chances oriente de nombreuses politiques publiques, au premier rang desquelles l'éducation et

Au croisement des enjeux culturels, géographiques et sociaux, les inégalités d'admission ne sont pas spécifiques à l'Institut national du service public. Les trajectoires d'études supérieures demeurent en France très dépendantes de celles des parents.

l'enseignement supérieur. Il oriente également la politique de recrutement de l'État et, au-delà, de l'ensemble des administrations publiques. Le prisme est alors double : la justice et l'efficacité. La première orientation prend notamment la forme juridique d'une égale admissibilité « à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents » (article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen).

La seconde orientation, celle de l'efficacité, repose sur le constat que l'égalité d'accès aux emplois publics et la diversité des fonctionnaires renforcent la qualité du service public. C'est, je crois, dans cette double perspective qu'il convient notamment de lire les mesures de diversification de la (haute) fonction publique qui ont été prises depuis 2019.

Un engagement de l'association « Servir Alumni » au bénéfice des talents

Ce cap n'est pas réservé à la puissance publique. Depuis 2004, l'association des anciens élèves de l'ENA et de l'INSP (désormais Servir Alumni) est engagée au service de l'égalité des chances, de la diversité et de la parité. Les actions concrètes qui sont menées sont orientées vers trois publics : les lycéens, les étudiants et les préparateurs des concours administratifs.

Nous avons bâti un *continuum* d'actions poursuivant l'égal d'accès à la fonction publique. Les anciens élèves de l'ENA / INSP interviennent en milieu scolaire, accompagnent individuellement des jeunes sous la forme de mentorat, organisent des visites d'institutions et proposent des stages dans les administrations. Cet ensemble d'actions vise à informer les jeunes sur la variété des emplois publics, sur les voies d'accès à la fonction publique et sur les modalités de préparation des concours. Il vise également à accompagner ces jeunes, aux différentes étapes de leur parcours, vers les carrières de la fonction publique.

Cet engagement de terrain tend donc à susciter l'intérêt et les vocations pour la fonction publique, puis à épauler les talents pour enrichir la fonction publique de demain. Il mobilise, aux côtés des (anciens) élèves de l'ENA / INSP, ceux



des autres écoles du service public, ainsi que de nombreux partenaires associatifs, comme la fédération Des territoires aux grandes écoles (DTGE), La Cordée ou encore Réussir Aujourd'hui.

Chaque année, de nouvelles actions sont établies au bénéfice des jeunes talents. En partenariat avec le ministère de l'économie et des finances et SciencesPo Toulouse, Servir Alumni organise par exemple depuis 2021 des stages à Bercy, assortis d'un logement et d'un accompagnement personnalisé. Les deux premières éditions ont fait la preuve de l'efficacité du dispositif : il permet de confirmer l'intérêt pour les carrières administratives et d'ouvrir la voie à la préparation des concours.

Les anciens élèves de l'ENA / INSP interviennent en milieu scolaire, accompagnent individuellement des jeunes sous la forme de mentorat, organisent des visites d'institutions et proposent des stages dans les administrations. Cet ensemble d'actions vise à informer les jeunes sur la variété des emplois publics, sur les voies d'accès à la fonction publique et sur les modalités de préparation des concours.

Des cycles régionaux d'intervention dans les lycées qui essaient progressivement

Pour agir sur les trajectoires académiques et professionnelles des jeunes, il faut néanmoins agir en amont. Partant de ce constat, l'association Servir Alumni a initié en octobre 2020 une première opération de sensibilisation et d'information dans des lycées de la banlieue parisienne (Trappes et Saint-Denis), de l'Oise (Creil) et du Loiret (Pithiviers). Depuis, le lien avec ces établissements est maintenu par le biais de mentorat et de visites institutionnelles à Paris, par exemple du Sénat en octobre 2022.

Ces initiatives sont appelées à être répliquées progressivement dans l'ensemble des régions françaises. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous avons conduit au printemps 2022 un cycle d'interventions dans des établissements scolaires à Marseille (Simone Veil et Denis Diderot), Arles (Montmajour), Barcelonnette (André Honorat) et Embrun (Honoré Romane). Une quinzaine de haut-fonctionnaires sont ainsi intervenus auprès de près de trois cents élèves de zones rurales, de territoires éloignés et de quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les interventions dans les lycées se sont conclues, le 8 juin, par une réception dans les salons d'honneur de la préfecture de la région, en présence de plus de quatre-vingts lycéens.

Si les échanges éclairent les lycéens sur la variété des métiers du service public et sur les parcours qui y mènent, ils

sont aussi une grande richesse pour les intervenants. Les lecteurs de cet article sont, bien évidemment, les bienvenus pour contribuer aux prochaines actions d'égalité des chances et pour les essayer dans l'ensemble des territoires de la République.

Une bourse pour les admissibles à l'INSP : le dernier kilomètre de l'égalité des chances

Pour que la diversité des talents enrichisse effectivement la fonction publique, il est indispensable que l'accompagnement des viviers aille jusqu'au bout. Du lycée jusqu'à l'admission aux concours de la

fonction publique, chaque maillon compte. Jusqu'au dernier.

Ce dernier maillon concerne en particulier les étudiants des classes « prépa talents du service public », qui ont été inaugurées dans le cadre de la réforme de la fonction publique. Si les étudiants de ces classes, en situation financière fragile, sont soutenus tout au long de leur préparation par l'État, la présentation des épreuves orales représente un coût important. Or, ce coût important fragilise la capacité de ces étudiants à passer les épreuves. Sans soutien ciblé, nous retrouvons donc, à quelques semaines de l'admission, le risque d'une orientation de la sélection par les ressources financières.

Pour y remédier, Servir Alumni a créé cet automne 2022 un dispositif de bourses de 1 000 €. Ce dispositif a bénéficié à une quinzaine d'admissibles du concours d'entrée à l'INSP issus des prépa talents. Un soutien qui permet à ces étudiants talentueux et méritants de se présenter sereinement aux oraux de l'INSP. Une action du dernier kilomètre, pour l'égal accès aux emplois publics. n

¹ <https://www.theses.fr/2021AIXM0576/document>
² <https://www.ipp.eu/publication/janvier-2021-quelle-democratisation-grandes-ecoles-depuis-le-milieu-des-annees-2000/>

³ <https://www.cae-eco.fr/cap-sur-le-capital-humain-pour-renouer-avec-la-croissance-de-la-productivite>

Pour que la diversité des talents enrichisse effectivement la fonction publique, il est indispensable que l'accompagnement des viviers aille jusqu'au bout. Du lycée jusqu'à l'admission aux concours de la fonction publique, chaque maillon compte. Jusqu'au dernier.